



CONSEILS CITOYENS : PASSER À L'ACTION

1 RENCONTRE, 3 LIEUX (AU CHOIX) :

Le 24 mars 2015, à Saint-Marcellin

Le 26 mars 2015, à Annemasse

Le 2 avril 2015, à Lyon

CONTEXTE

La loi du 24 février 2014 portant réforme de la politique de la ville instaure la création des conseils citoyens dans les quartiers prioritaires dans l'objectif de « conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes ».

Passer la phase de découverte - avec la parution du cadre de référence et son appropriation au local - et le recensement de l'existant en matière de participation des habitants, les équipes, élus et acteurs associatifs réfléchissent à la manière de créer le conseil citoyen. Sa mise en place est loin d'être une évidence, car elle vient bouleverser la gouvernance de la politique de la ville et pose de nombreuses questions sur :

- les façons d'informer les habitants et les acteurs locaux au sujet de ce nouvel espace (son objet, sa nature, sa raison d'être...) en vue de leur mobilisation,
- les modalités de constitution des deux collèges du conseil citoyen,
- la complémentarité du conseil citoyen avec les instances participatives existantes,
- les outils et techniques d'animation et de participation pour lancer la dynamique,
- la place du conseil citoyen dans la gouvernance du contrat de ville,
- la co-formation entre habitants, élus et techniciens.

Le CR•DSU organise un espace d'échanges autour de la mise en place des conseils citoyens destiné aux acteurs directement impliqués dans leur mise en place. Il s'agit de réfléchir aux moyens et méthodes pour créer les conditions d'une participation effective des habitants des quartiers et d'une mobilisation dans la durée. Nous engageons un processus de travail en plusieurs étapes, qui s'étalera sur l'année 2015, et se formalisera en fonction des attentes et besoins exprimés au cours des séances. Dans un premier temps, nous proposons trois rencontres de type « échanges d'expériences » organisées dans trois territoires de Rhône-Alpes : Saint-Marcellin, Annemasse et Lyon.

OBJECTIFS

- S'approprier les principes liés à loi du 24 février 2014 et au cadre de référence sur les conseils citoyens
- Échanger sur les manières de faire pour créer les conseils citoyens, à partir de l'existant et des contextes locaux

PUBLIC

Tout acteur directement impliqué dans la constitution des conseils citoyens :

- référents des conseils citoyens et/ou chefs de projet politique de la ville
- représentants des structures de quartier impliquées aux côtés de l'équipe politique de la ville
- délégués du préfet

La SCIC Dyade sera présente lors des rencontres pour assurer la capitalisation des échanges via des outils vidéos et audios.

Programme de la séance du Mardi 24 mars 2015

À Saint-Marcellin - à l'Espace Saint Laurent, 1 bd du Champ de Mars

13h00 - Accueil café

13H30 - PROPOS INTRODUCTIFS DE CADRAGE

Nouvelle géographie prioritaire, constitution des conseils citoyens : état des lieux en Rhône-Alpes

- CR•DSU

Présentation du cadre de référence sur les conseils citoyens

- Véronique Launay, déléguée du préfet de l'Isère

La mise en place des conseils citoyens : points de vigilance et enjeux

- Jouda Bardi, coordination régionale Pas Sans Nous

14H30 - DES CONSEILS CITOYENS CONSTITUÉS OU PRESQUE !

Témoignage de sites locaux : présentation de la démarche de constitution des conseils citoyens, les leviers, points de difficultés et interrogations

- Ville de Grenoble : citoyens membres de la commission extra-municipale et Diane De Chilly, chargée de mission politique de la ville
- Pays de Saint-Marcellin : Nelly Forel, chargée de mission politique de la ville et Fabien Duvert, directeur général des services de la ville de Saint-Marcellin

15h30 Pause

16H00 ÉCHANGES EN SOUS-GROUPES AUTOUR DE PROBLÉMATIQUES CONCRÈTES

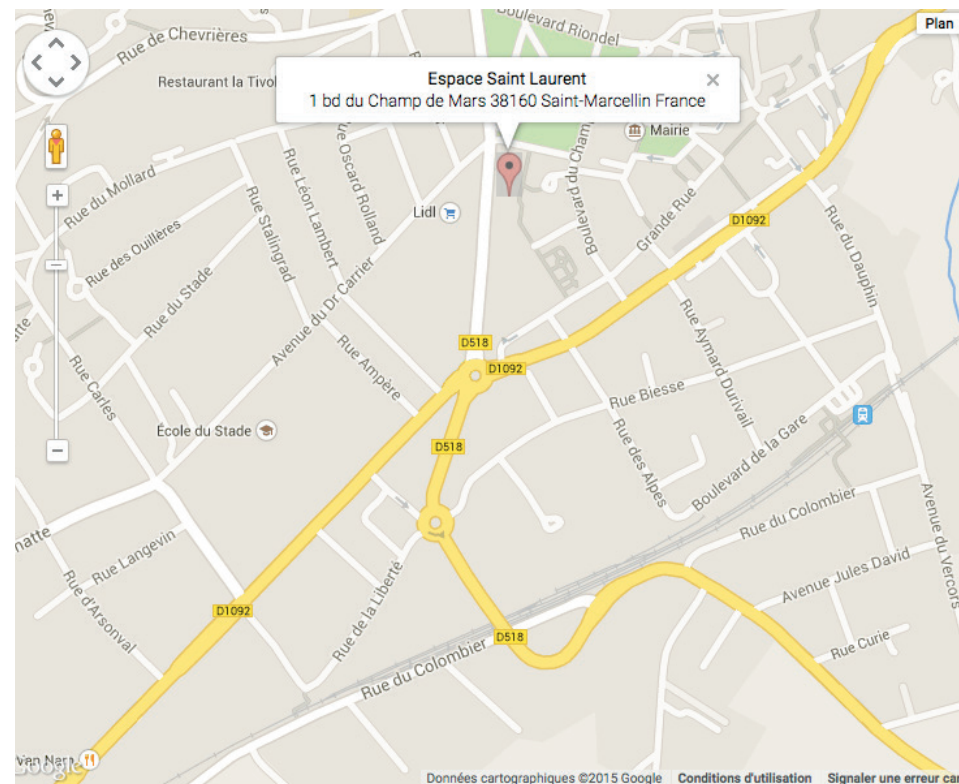
(voir partie « Contexte »)

18h00 - Fin de la séance

PLAN D'ACCÈS A L'ESPACE SAINT-LAURENT

En voiture : A49 - sortie 9 - Suivre centre ville - puis boulevard du Champ de Mars

En transport en commun : Gare SNCF



RENSEIGNEMENTS :

Frédérique BOURGEOIS, directrice adjointe du CR•DSU, 04 78 77 01 43

fbourgeois@crdsu.org

Marion POLLIER, chargée de mission au CR•DSU, 04 78 77 01 43

mpollier@crdsu.org

Programme de la séance du Jeudi 26 mars 2015

À Annemasse - au Complexe Martin Luther King, rue du Dr Baud

13h00 - Accueil café

13H30 - PROPOS INTRODUCTIFS DE CADRAGE

Nouvelle géographie prioritaire, constitution des conseils citoyens : état des lieux en Rhône-Alpes

- CR•DSU

Présentation du cadre de référence sur les conseils citoyens

- Fabien Basset, chef du pôle Politiques solidaires et de jeunesse à la DDCS de la Haute-Savoie

La mise en place des conseils citoyens : points de vigilance et enjeux

- Matthieu Ilunga-Kankonde de la coordination Pas Sans Nous

14H30 - DES CONSEILS CITOYENS CONSTITUÉS OU PRESQUE !

Témoignage de sites locaux : présentation de la démarche de constitution des conseils citoyens, zoom sur les leviers, points de difficultés et interrogations

- Annemasse Agglo : Martine Perriau, collaboratrice du chef de projet en charge de la politique de la ville à Annemasse, Jean-Jacques Rossat, chef de projet contrat de ville à Gaillard et des habitants membres des conseils citoyens
- Ville de Vernier (Suisse) : Thierry Apotheloz, Maire et Alexandre Megroz, délégué aux contrats de quartiers

15h30 Pause

16H00 ÉCHANGES EN SOUS-GROUPES AUTOUR DE PROBLÉMATIQUES CONCRÈTES (voir partie « Contexte »)

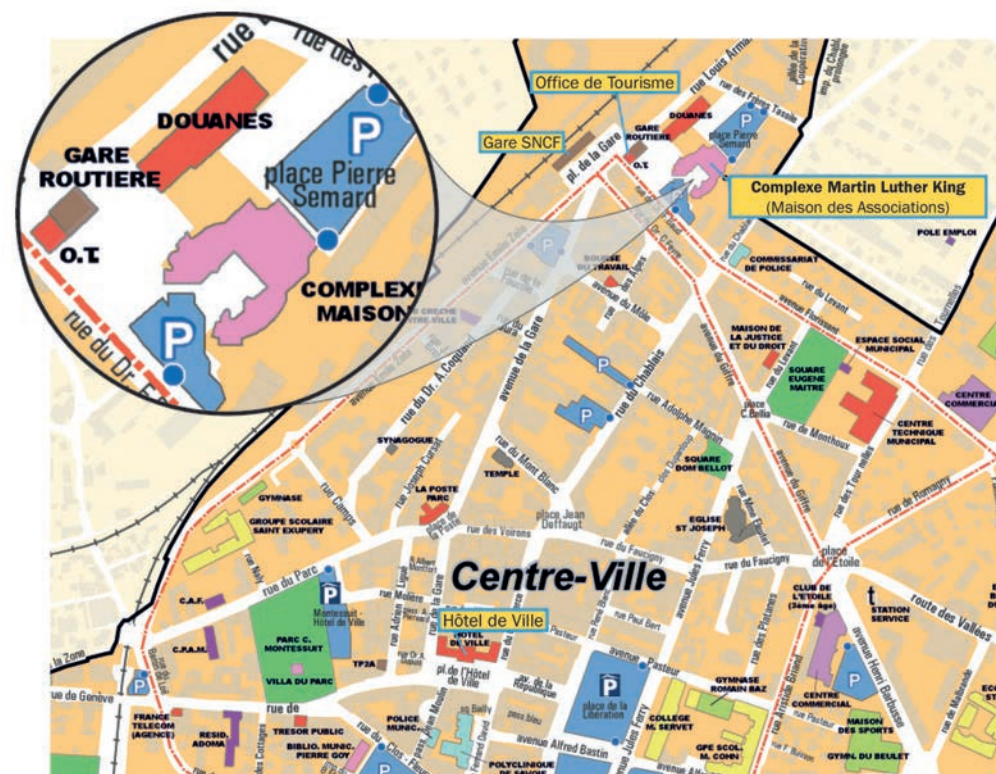
18h00 - Fin de la séance

PLAN D'ACCÈS AU COMPLEXE MARTIN LUTHER KING

Accès :

Le Complexe MLK se situe à 150 mètres de la gare SNCF et de la gare routière.

- Dessertes bus (lignes 1, 2, 5 et D3) et train (TGV, TER) régulières.
- En voiture, suivre les indications "Gare SNCF", ou "Office de Tourisme". Sortie 14 depuis l'A40
- Parking possible à proximité immédiate du Complexe MLK, rue du Dr. Baud ou place Pierre Sémard.
- Parking 2 roues près de l'entrée.



RENSEIGNEMENTS :

Frédérique BOURGEOIS, directrice adjointe du CR•DSU, 04 78 77 01 43 -
fbourgeois@crdsu.org

Marion POLLIER, chargée de mission au CR•DSU, 04 78 77 01 43
mpollier@crdsu.org

Programme de la séance du Jeudi 2 avril 2015
À Lyon - au CR•DSU, 4 rue de Narvik (au 1^{er} étage)

13h00 - Accueil café

13H30 - PROPOS INTRODUCTIFS DE CADRAGE

Nouvelle géographie prioritaire, constitution des conseils citoyens : état des lieux en Rhône-Alpes

- CR•DSU

Présentation du cadre de référence sur les conseils citoyens

- Julien Lebian, chargé de projet mission politique de la ville et renouvellement urbain à la DDT Rhône

La mise en place des conseils citoyens : points de vigilance et enjeux

- Zorah Ferhat, coordination régionale Pas Sans Nous

14H30 - DES CONSEILS CITOYENS CONSTITUÉS OU PRESQUE !

Témoignage de sites locaux : présentation de la démarche de constitution des conseils citoyens, zoom sur les leviers, points de difficultés et interrogations

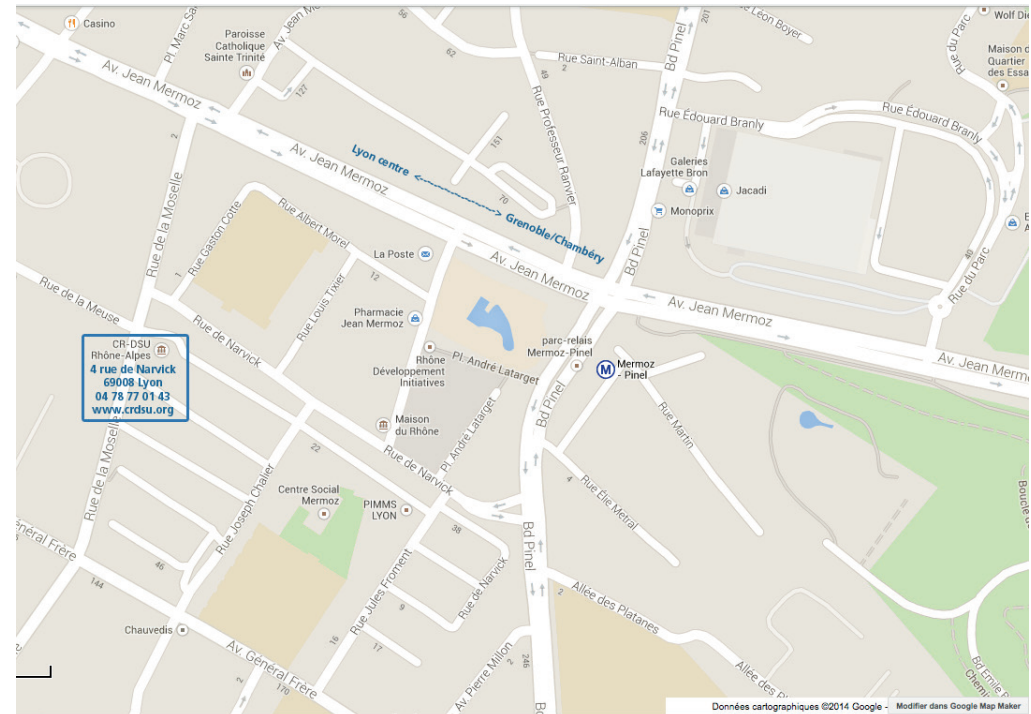
- Agglo Villefranche-Beaujolais : Dominique Poli, chef de service de politique de la ville
- Viennagglo : Emmanuel Petit, directeur du centre social de la Vallée de Gère et Alain Chassagneux, délégué du préfet de l'Isère

15h30 Pause

16H00 ÉCHANGES EN SOUS-GROUPES AUTOUR DE PROBLÉMATIQUES CONCRÈTES (voir partie « Contexte »)

18h00 - Fin de la séance

PLAN D'ACCÈS AU CR•DSU



CR•DSU - 4 rue de Narvik - 69008 Lyon - Tél: 04 78 77 01 43

En transport en commun: Métro ligne D, arrêt Mermoz-Pinel.

Sortie piéton "Place Latarjet"

Traverser la place, vous êtes rue de Narvik

En voiture :

- Depuis Paris (A6) ou Lyon Centre: Direction Grenoble (A43), Av. Mermoz, rue de la Moselle et rue de Narvik
- Depuis Grenoble-Chambéry: Direction Lyon Part-Dieu, Boulevard Pinel (à gauche) et rue de Narvik (à droite)
- Depuis St-Etienne-Marseille (A7) : Direction Périphérique Laurent Bonnevey. Sortie Mermoz-Hôpitaux, Boulevard Pinel et Rue de Narvik (à gauche)

RENSEIGNEMENTS :

Frédérique BOURGEOIS, directrice adjointe du CR•DSU, 04 78 77 01 43

fbourgeois@crdsu.org

Marion POLLIER, chargée de mission au CR•DSU, 04 78 77 01 43

mpollier@crdsu.org